

ACTION URGENTE

DÉTENUS EN DANGER À LA SUITE D'ÉMEUTES DANS DES PRISONS EN ÉGYPTÉ

On ignore ce qu'il est advenu des détenus Mohamed Abu Essaoud Ismail et Mohamed al Fateh Basyouni après les émeutes qui ont éclaté dans les prisons de Wadi el Natroun II et d'El Fayyoun, où ils étaient incarcérés. Les deux hommes étaient maintenus en détention administrative sans inculpation ni jugement et les tribunaux avaient demandé leur libération à plusieurs reprises. Leurs familles s'inquiètent à leur sujet et craignent qu'ils ne soient victimes de tortures ou d'autres mauvais traitements aux mains des autorités. D'autres détenus pourraient être également en danger.

Le 30 janvier, **Mohamed Abu Essaoud Ismail**, âgé de 50 ans, a appelé son frère Ahmed depuis l'extérieur de la prison Wadi el Natroun II, au nord-ouest du Caire, lorsque, selon certaines sources, les gardiens ont abandonné les lieux à la suite d'émeutes provoquées par des détenus. Ahmed a déclaré s'être rendu en voiture à la prison pour aller chercher son frère mais sur le trajet du retour, ils ont été arrêtés par un agent du Service de renseignement de la sûreté de l'État (SSI) et un groupe de personnes armées de bâtons. Ahmed a demandé que son frère soit autorisé à rentrer chez lui en attendant que les autorités carcérales puissent assurer sa sécurité et s'est dit prêt à s'engager par écrit à ramener son frère aux mains de la police. Cela lui a néanmoins été refusé et l'agent du SSI a emmené Mohamed Abu Essaoud Ismail. Ahmed n'a reçu aucune information concernant le sort qui serait réservé à son frère.

Plus tard dans la journée, Mohamed Abu Essaoud Ismail a appelé son frère et il lui a dit qu'il avait été transféré à Bandar Mamouf, dans le gouvernorat de Manoufiya, au nord du Caire, et qu'il était détenu dans une petite cellule avec environ 50 personnes. Dans les jours qui ont suivi, sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite ni à lui donner des médicaments, notamment pour le diabète.

Le 29 janvier, **Mohamed al Fateh Basyouni**, âgé de 24 ans, a appelé son frère depuis la prison d'El Fayyoun, au sud du Caire, et lui a dit qu'il y avait le feu dans les cellules et que la prison était en train de brûler. Personne n'a eu de ses nouvelles depuis lors. Afin d'obtenir des informations, son frère s'est rendu au bureau du SSI à Tanta, dans le nord de l'Égypte, où Mohamed al Fateh Basyouni était généralement conduit pour renouveler l'ordre de détention administrative le concernant ; il n'a obtenu aucune réponse.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités égyptiennes à garantir la sécurité de Mohamed Abu Essaoud Ismail, de Mohamed Abdel al Fateh Basyouni et des autres détenus qui pourraient être en danger ; à révéler à leurs familles où ils se trouvent, et à leur permettre de consulter un médecin et à recevoir la visite de leurs proches ;
- priez-les instamment d'appliquer la décision de justice ordonnant la libération de ces deux hommes maintenus en détention administrative ;
- appelez-les à diligenter sans délai une enquête exhaustive, impartiale et indépendante sur les émeutes qui ont éclaté dans les prisons et à appeler les responsables de violences à répondre de leurs actes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 15 MARS 2011 À :

Ministre de l'Intérieur
 Mahmoud Wagdy
 Ministry of Interior
 25 El Sheikh Rihan Street
 Bab al-Louk, Cairo, Égypte
 Fax : +20 22 796 0682
 Courriel : moi@idsc.gov.eg
 Formule d'appel : *Dear Minister, /*
 Monsieur le Ministre,

Procureur général
 Abd El-Megeed Mahmoud
 Dar al-Qadha al-'Ali
 Ramses Street, Cairo,
 Égypte
 Fax : +20 22 577 4716
 Formule d'appel : *Dear Counsellor, /*
 Monsieur le Procureur général,

Copies à :
Adjoint au ministre des Affaires
étrangères, chargé des droits humains
 Laila Bahaa Eldin
 Human Rights and International
 Humanitarian and Social Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 Corniche al-Nil, Cairo, Égypte
 Fax : +20 22 574 9713

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

ÉGYPTE. DES DÉTENUS EN DANGER À LA SUITE D'ÉMEUTES DANS DES PRISONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au nom de l'état d'urgence, en place de façon continue depuis près de 30 ans en Égypte, quiconque peut être arrêté s'il est simplement soupçonné de menacer l'ordre public et la sécurité, et placé en détention par ordonnance administrative sans inculpation ni jugement. Dans la pratique, cette détention peut durer aussi longtemps que les autorités le désirent. Le gouvernement a adopté en mai 2010 des modifications limitant l'application de la loi relative à l'état d'urgence, mais il s'agissait de changements de pure forme qui n'ont eu que peu d'impact. La législation d'exception a pour effet de banaliser d'autres graves atteintes aux droits humains, telles que le maintien en détention au secret, les disparitions forcées, les actes de torture et autres mauvais traitements ainsi que les procès iniques. Elle constitue également un moyen de dissimuler les efforts déployés pour réduire au silence les détracteurs du gouvernement et museler les opposants politiques. Des personnes soupçonnées d'infractions de droit commun sont, elles aussi, prises dans la toile étouffante de la détention administrative. Celle-ci est également utilisée pour contourner la justice de droit commun et maintenir en détention des suspects sans inculpation ni jugement pendant de longues périodes.

Mohamed Abu Essaoud Ismail a passé près de deux décennies en détention administrative aux termes de la loi relative à l'état d'urgence, sans inculpation ni jugement, malgré de très nombreuses décisions de justice ordonnant sa libération. Il a été arrêté le 26 juin 1991 en raison de son appartenance à Gamaa al Islamiya, qui à l'époque était un groupe islamiste armé. En 1997, après que ce groupe eut renoncé à la violence, des milliers de ses membres ont été libérés. Mohamed Abu Essaoud Ismail a néanmoins été maintenu en détention à la prison Wadi el Natroun II dans des conditions carcérales très difficiles et ce, bien qu'il ait soutenu le renoncement à la violence de Gamaa al Islamiya. Il souffrirait de graves problèmes de santé et on lui aurait refusé d'obtenir des soins médicaux adaptés et de recevoir la visite de sa famille.

Mohamed al Fateh Basyouni était maintenu en détention administrative à la prison d'El Fayyoun, sans inculpation ni jugement, depuis septembre 2009. Il avait été arrêté alors qu'il venait du Yémen, où il réside, pour rendre visite à sa famille en Égypte. Il était maintenu en détention depuis lors bien qu'il ait fait l'objet de plusieurs décisions de justice ordonnant sa libération. Ses proches pensent qu'il a été arrêté parce que son père, Ahmed Basyouni, est recherché en Égypte et a été jugé en 1999 par contumace par un tribunal militaire pour des crimes liés à la sécurité, dans l'affaire des « Renvoyés d'Albanie ».

AU 17/11, MDE 12/006/2011, 1^{er} février 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

